

PROJET PEDAGOGIQUE

ACM « Elgarrekin » OSSES/BAIGORRI

L'environnement :

Les espaces d'accueil :

L'Accueil se fait dans les locaux du Centre à Ossès et à l'école primaire Jean PUJO à Baïgorri (de 7h30 à 9h, ensuite nous rejoignons le centre d'Ossès en mini-bus).

Les moyens humains :

La structure respecte les normes d'encadrement fixées par la DDCSPP (Direction départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population).

Elle respecte également celles fixées par les services vétérinaires en matière d'hygiène (repas, respect des protocoles).

Les caractéristiques de l'équipe d'encadrement :

L'équipe d'animation se compose des personnes suivantes :

- 1 responsable de séjours (Directrice BAFD ou BP JEPS LTP)
- 12 animateurs (BAFA ou stagiaires)

Les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés :

Les locaux attribués uniquement à l'accueil de loisirs sont adaptés à l'accueil d'enfants de 3 à 12 ans.

Ceux-ci sont composés de :

1. RDC : une grande salle d'activités et de restauration avec sanitaires intérieurs et extérieurs. Une grande salle de stockage pour le matériel (vélos, jeux extérieurs ...)

2. A l'étage : 2 SALLES, une salle plus petite qui permet aux enfants de se reposer, d'aménager un coin lecture (transformée en salle sieste après le temps du repas) ainsi qu'une grande salle d'activités, un bureau, une infirmerie et un coin kitchenette avec frigo et plaques électriques. Les sanitaires à l'étage sont

équipés d'une cabine de douche. Les salles de l'étage ont été équipées d'une climatisation afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants.

Ces différentes salles sont aménagées suivant les activités proposées.

Nous disposons également d'espaces de jeux, d'un mur à gauche et du jardin public qui se trouve en face du centre et donc accessibles aux enfants pendant les temps de jeux libres.

L'espace dont nous disposons doit valoriser différentes fonctions :

- Fonction d'accueil des enfants le temps des repas (mise en place des dessertes....)
- Fonction ludique : principe d'alternance et de complémentarité entre activités organisées et activités spontanées pour permettre à chacun de vivre à son rythme, de satisfaire à ses envies.
- Fonction de dortoir : Nous disposons d'une petite salle qui sert à la fois de salle de repos et de salle d'activités.

Les conceptions éducatives

1. **Objectifs éducatifs :**

Parce qu'il est important de bien vivre sa journée avec des loisirs au quotidien, parce que les parents ont besoin de faire garder leurs enfants, parce que les enfants ont envie de jouer, l'accueil doit être un espace intermédiaire entre le temps familial et le temps scolaire pour favoriser un développement harmonieux de l'enfant en :

1.Favorisant l'éveil et un développement harmonieux de la personne :

L'éveil de l'enfant consiste à l'ouvrir sur le monde par la découverte de l'environnement, des autres et de lui-même ; sortir l'enfant de ses habitudes, susciter sa créativité, sa curiosité, faire appel à son imagination, seront les bases. Répondre aux besoins fondamentaux et rythmes de vie de l'enfant : besoin d'activités, de se reposer, de se dépenser, de se détendre. Respecter le rythme de l'enfant.

Les moyens :

- Proposer des activités très variées (bricolage, sport, jeux, lectures.)
- Les activités pour les plus petits seront de courte durée et multiples dans la journée
- Encourager l'expérimentation (droit à l'erreur et l'adulte qui encourage !!)
- Inscrire les activités dans un cadre qui suscite l'imaginaire de l'enfant.
- Utiliser le jeu comme outil d'apprentissage.
- En mettant en jeu les 5 sens, en utilisant ses mains mais également des outils simples.

2. Favorisant la socialisation, l'intégration sociale de l'enfant :

L'enfant, plus particulièrement dès 3/4 ans, va découvrir un monde parfois inconnu pour lui : l'extra-scolaire qu'il partage avec d'autres enfants, de nouveaux adultes, de nouveaux locaux et des règles de vie !

A cet âge l'enfant a besoin de vivre dans un groupe restreint, où sa place est reconnue pour ne pas se sentir noyé. La présence, l'attention et la disponibilité de l'adulte seront des repères sécurisants pour l'enfant.

Les moyens :

- Nous respecterons le rythme de chaque enfant (pas d'obligation de participer aux activités, mise en place d'un coin calme et d'un espace de jeu autonome).
- Nous serons vigilants aux interactions entre les enfants afin qu'ils soient capables d'accepter et respecter les différences de chacun.
- Nous amènerons l'enfant à respecter les règles choisies et définies par l'ensemble du collectif, ainsi que le matériel et l'environnement.

3. Favorisant l'autonomie :

L'autonomie c'est responsabiliser l'enfant en lui donnant une certaine liberté dans ses choix et en ayant auprès de lui un adulte pour le conseiller, le guider, l'encourager afin d'accroître sa confiance en lui-même.

Les moyens :

- Dans la vie quotidienne permettre à l'enfant de se **débrouiller** tout seul : aller aux toilettes, se laver les mains, mettre ses chaussures et sa veste. (Ne pas faire à la place de l'enfant mais le guider, l'accompagner).
- Permettre à l'enfant de s'exprimer : mettre des mots sur des pleurs, la faim, la tristesse, la colère....
- Permettre à l'enfant « de ne rien faire », il doit avoir la possibilité de profiter du coin lecture où il peut évoluer dans le calme s'il ne veut pas participer à une activité

- Valoriser un maximum les enfants lorsqu'ils progressent de façon à leur permettre de prendre confiance en eux.

Le projet des vacances d'été :

Les vacances d'été sont pour l'enfant un moment particulier, riche de nouvelles expériences et de nouvelles rencontres. Vu qu'elles sont sur une durée déterminée de 2 mois on pourra proposer des objectifs spécifiques aux vacances de juillet et août.

- **La soif de découverte et l'ouverture d'esprit :**

Sorties découvertes environnement (Découverte à tout va de la faune et la flore d'un lieu)

Sorties sportives avec des intervenants (escalade d'arbres, apprendre les techniques de sécurité de base, avoir confiance en soi et son copain mais aussi la spéléologie, explorer le monde souterrain, VTT circulation sur la route, balade, initiation descente et mécanique ainsi qu'un campement de survie...)

- **Stimulation de l'imaginaire** (jeux et énigmes dans un château, spectacle de magie)
- **Travail de différents matériaux** (poterie, peinture)
- **Ateliers culinaires** (confection de gâteau, de tapas, de glaces, faire des courses pour faire le repas du midi...)

4. **Favorisant les liens avec les familles :**

Nous sommes conscients que rien ne pourra se faire, pour favoriser l'épanouissement de l'enfant, sans une interaction avec les parents. Ainsi nous devons garantir un cadre d'accueil clair et sécurisant d'un point de vue physique et affectif tant pour les enfants que les parents.

Établir un lien de confiance avec les parents, les impliquer dans la vie du centre. Informer au mieux les familles, développer des outils de communication (affichage dans le hall, les enfants messagers quand ils rentrent chez eux le soir).

Le dialogue et la confiance que saura instaurer l'équipe d'animation sera un repère sécurisant pour les parents.

Les moyens :

- Communiquer un maximum sur les projets proposés par l'équipe et l'évolution des enfants (photos affichées dans le hall)

- Expliquer le fonctionnement d'une journée au centre, préciser les affaires à emporter...)

Favorisant des moments conviviaux autour du repas :

Pour l'enfant, le repas revêt une importance toute particulière : temps fort de la journée, **il est propice aux discussions et aux échanges** avec l'adulte et les autres enfants.

Moment de plaisir et de socialisation, il est également prétexte à la **découverte de nouveaux aliments** et à l'**apprentissage** : on apprend à se servir, à servir les autres, à proportionner sa part, à prendre son temps, à manger proprement, à ne pas gaspiller, à débarrasser, à nettoyer sa table.

Nous avons choisi notre place, entourés de camarades.

Nous nous servons tout seul, cela nous apprend à gérer :

- les quantités, je me sers un peu, je goûte, et si cela me convient je peux me resservir,
- à manipuler les couverts
- à me situer dans l'espace (je ne retrouve pas toujours ma place !).

Les animateurs s'installent à table avec nous.

C'est un moment chouette où nous pouvons tous discuter ensemble, sans oublier de manger !

A la fin du repas, nous débarrassons la table et nous allons nous débarbouiller !

Le temps du repas n'est pas que le temps de l'alimentation !

- Respecter les règles établies : manger proprement, appliquer les règles d'hygiène élémentaires, rester assis.
- Savoir se servir, manipulation des couverts de service.
- Accepter de goûter de nouvelles saveurs,
- Évaluer les quantités. (Je me sers un peu, pour goûter et si j'aime, je peux me resservir)
- Savoir débarrasser la table, savoir se servir à boire, savoir à quoi sert un couteau, une fourchette, une cuillère.
- Essayer de couper les aliments avant de demander de l'aide.

Si je renverse ou si je rencontre une difficulté je demande de l'aide.

- Le respect de soi et de l'autre,

- Partager le temps du repas avec d'autres enfants : partager, s'entraider...
- Écouter, discuter avec les autres sans se couper la parole, comprendre les consignes, se souhaiter un bon appétit.
- Appliquer les règles élémentaires de politesse,

Le goûter :

Le goûter est un repas important, il répond à un besoin et participe à l'équilibre alimentaire de la journée. De plus, il permet aux enfants et aux adultes de se réunir dans un climat convivial. Organisé en fin d'après-midi, **il se déroule dans le calme et nécessite donc de stopper ou terminer l'activité en cours.**

Ensuite il sera proposé des coins jeux (dînettes, train, jeux de société.) Il convient d'intégrer la fin de journée dans la globalité de la journée. Il faut donc prendre en compte le fait que certains enfants n'ont plus l'énergie ou la volonté pour se lancer dans des projets très ambitieux en soirée.

Les activités ne seront donc pas obligatoires. Elles devront également laisser la possibilité à l'enfant de refuser de participer.

Favoriser la prise en compte des acquis culturels. (bascophone ou pas).

Que les enfants puissent parler et échanger dans leur langue maternelle basque ou français. 50% des activités (manuelles, sportif, atelier lecture et chant etc...) sont proposés en immersion basque pour les familles qui le souhaitent.

Les Moyens :

- Equipe d'animation bilingue lors des temps « d'activités »
- Affichage bilingue menus programmes règles de vie...
- Bibliothèque proposant des livres basques et français

PROJET BILINGUE POUR LES 3-5 ANS

L'accueil propose, depuis de l'été 2020 une nouvelle pratique de la langue basque au sein de la structure avec les maternelles.

Le temps d'activité se fera pour 50% du temps en français et 50% du temps en immersion basque.

A savoir : le groupe sera partagé en 2 groupes, pendant que le 1^{er} groupe fera une activité en français (ex. : activité chant et musique) le 2^{ième} groupe fera une autre activité (ex. : activité manuelle) en immersion basque. Sur un deuxième temps le groupe qui était en activité chant et musique en français passera en activité manuelle en basque et le groupe qui était en activité manuelle en basque passera en activité chant et musique en français.

Les familles qui ne pratiquent pas ou ne veulent pas que leur enfant pratique le basque peuvent choisir que leur enfant reste sur le groupe qui ne pratique que le français.

Cette organisation, avec un groupe en immersion basque évitera que le groupe bascule vers le français, comme c'était le cas dans la pratique précédente, à savoir un animateur qui s'exprime en français et un en basque.

Cette organisation sera mise en place avec le groupe des maternelles, sur le temps d'activité, la pratique en langue basque sur le temps garderie du matin et du soir se fera selon le personnel disponible, sachant qu'ils seront en priorité sur le temps activité. Par la suite, si cette organisation convient, nous développerons cette pratique sur tous les groupes. L'idée principale étant que tous les enfants du secteur se retrouvent ensemble sur un même lieu autour d'activités communs tout en apprenant à connaître et à respecter les pratiques des uns et des autres. Notre personnel permanent devrait prochainement rentrer en formation avec AEK afin que nous puissions développer ce service.

ORGANISATION D'UNE JOURNEE TYPE :

- De 7h30 à 9h30 il s'agit d'un temps d'accueil « garderie » où les enfants pourront dessiner, colorier, faire des petits jeux. Les activités d'animation commencent à 9h30 jusqu'à 12h. (11h30 pour les petits)
- de 12h00 et 13h30 les enfants déjeunent, soit sur place, soit pique-nique. Animateurs et enfants mangent ensemble afin de développer la convivialité, apprendre à se connaître, l'autonomie.
- de 13h30 à 14h15, un temps calme est organisé pour tous. Les activités reprennent de 14h15 à 16h30, puis pause goûter fourni par l'accueil collectif de mineur. Les parents qui travaillent bénéficient d'un temps de post accueil de 17h00 à 18h30.

L'animateur et son rôle

L'animateur fait partie d'une équipe sous la responsabilité du directeur(trice). Il doit s'intégrer dans l'équipe de travail. Son investissement auprès des enfants est permanent (c'est un vrai métier) qui nécessite un investissement conséquent et une perpétuelle remise en question. Il ou elle doit se comporter de façon responsable par une attitude accueillante auprès de toute personne fréquentant le centre de loisirs (enfants, parents, personnel...).

- Qui veille en permanence à garantir la sécurité physique, morale et affective de tou·tes,
- Qui est structurante : donne des limites et définit un cadre dans lequel chacun·e évolue en sécurité,
- Qui est respectueuse des idées des autres ; a elle-même des convictions, les exprime, sait les défendre,
- Qui fait confiance aux enfants.

Le théâtre, le dessin, la musique, le jeu, la manipulation, le transvasement, les parcours de motricité, le vélo, sont autant d'outils éducatifs nécessaires à la réussite de notre projet pédagogique.

Auprès des enfants

Il est attentif en permanence aux comportements des enfants pour pouvoir intervenir, individuellement ou collectivement.

Il intervient à différents niveaux :

- L'aspect relationnel : il est à l'écoute des enfants, il crée un climat de confiance et de sécurité affective qui aide l'enfant à se séparer de sa famille
- L'aspect sonore : il aménage les espaces pour favoriser le calme et l'apparition de vraies relations.
- L'aspect matériel : il est en relation d'aide, à disposition des enfants pour répondre dans la mesure du possible à leurs demandes.
- L'aspect technique : dans les activités, son intervention peut porter sur la découverte de nouvelles activités, jeux, techniques
- L'aspect sécuritaire : il assure la sécurité physique et morale des enfants dont il a la garde.

Avec ses collègues :

- Il respecte ses collègues, il est force de proposition, sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe aux réunions de préparation.
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il travaille en collaboration avec la direction.
- Il respecte le travail de l'autre (prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc...)

Avec les parents

- Il est abordable et informe les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.
- Il est disponible et à l'écoute aux moments de l'accueil et du départ.

Le responsable et son rôle

- Il est garant de la sécurité physique morale et affective des enfants.
- Il est garant de la mise en œuvre et du suivi du projet pédagogique.
- Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.
- Il gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service...)
- Il a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière matérielle et humaine).
- Il a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- Il associe les parents à la vie du centre.
- Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement de la structure.

Les fonctionnements de l'équipe :

L'équipe aura pour ambition de faire de l'accueil un lieu de vie, de relations, d'apprentissage, par le jeu, par la mise en place de projets et la vie en collectivité. L'accueil sera avant tout un temps de loisirs au quotidien de la vie de l'enfant. Il assure les passerelles entre les différents temps de vie de l'enfant, gère les séparations, garantit les continuités, un espace privilégié pour développer les apprentissages culturels et les compétences transversales, exercer son autonomie, un espace de jeu individuel et collectif, un espace d'expression, un espace de loisirs. L'équipe étant d'accord sur ces bases, il en découlera la mise en forme du projet pédagogique regroupant les objectifs et le fonctionnement de la structure.

L'équipe se réunit régulièrement afin de :

- Échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins et de résoudre certaines problématiques.
- Préparer les activités et les sorties, mettre en place des projets
- Se partager les tâches quotidiennes
- Discuter des difficultés rencontrées

Les relations avec les partenaires

La CAF des Pyrénées Atlantiques participe financièrement au fonctionnement de la structure, par le versement d'une prestation de service ordinaire, d'un bonus territoire dans le cadre de la CTG et d'aides au fonctionnement et à l'investissement.

La MSA participe financièrement au fonctionnement de la structure, par le versement d'une prestation de service ordinaire.

Le service Départemental de la Jeunesse, de l'engagement et des sports veille au respect des règles d'encadrement et du niveau de qualification des encadrants, assure le suivi de la prise en charge éducative, pédagogique et des activités. Il effectue des contrôles inopinés dans les structures pour s'assurer de l'application de la réglementation en vigueur et assure un rôle d'information et de prévention auprès des structures.

Le Conseil Départemental à travers le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) délivre les autorisations pour l'accueil des moins de 6 ans.

Les parents

L'espace familial est le premier espace éducatif que connaissent, fort heureusement, la plupart des enfants. Pour cette raison, le rôle éducatif de la famille est particulièrement important et irremplaçable.

C'est dans la famille que l'enfant fait ses premières découvertes, conduit ses premières expériences, lie ses premières relations. C'est là aussi qu'il construit ses premiers repères, découvre les premières valeurs. Il est donc important que les parents sachent quelles valeurs et quel mode de fonctionnement applique la structure qui accueille leur enfant.

Informez les parents sur ce qui se vit au centre (difficulté, progrès, soirée famille...), les encouragez à s'y intéresser, à s'y impliquer.

Les modalités d'évaluation de l'accueil

- 1) Évaluations des activités

De manière à être plus proche des attentes et besoins des enfants, en termes de qualité d'animation, l'équipe fera un bilan des plannings d'activités. De plus, chaque projet fera l'objet de diverses évaluations sur les critères définis par l'animateur et propres à son activité.

Certains critères seront communs et permanents :

- les enfants se sont-ils amusés ?
- ont-ils acquis certaines techniques liées à la pratique d'un sport ?
- ont-ils respecté les règles de vie et de jeu ?
- ont-ils respecté le matériel et les individus ?
- ont-ils été autonomes dans la préparation et le rangement du matériel et de l'activité ?
- ont-ils été acteurs dans leur choix ?

CONSIGNES POUR L'EQUIPE D'ANIMATION

REPAS :

Les animateurs sont chargés du temps « repas ». Tous les enfants passeront par les toilettes et les lavabos avant de s'installer à table ! Les animateurs veilleront à respecter les normes HACCP mis en place. Lors des sorties ils seront responsables des pique-niques (des bidons pour l'eau, des glacières ainsi que des blocs de froid sont à leur disposition à la réserve).

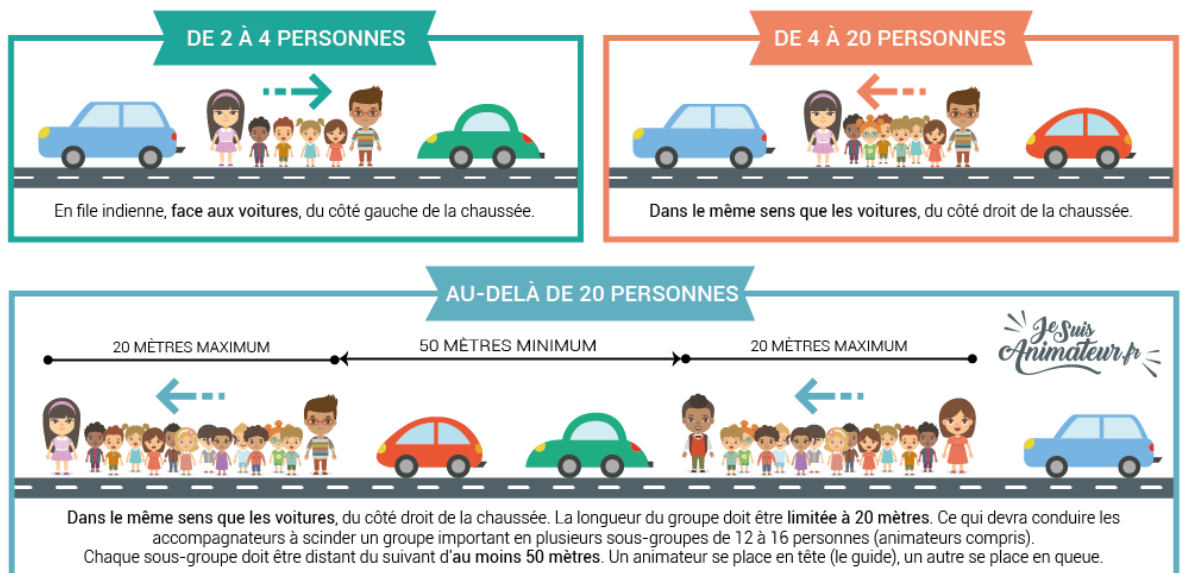
DEPLACEMENTS :

Les animateurs prépareront leurs déplacements à l'avance (repérage de l'itinéraire, organisation selon le nombre d'enfant). Pour les déplacements en bus, un animateur s'installera à chaque porte de sortie afin de pouvoir intervenir en cas d'urgence. Ils appliqueront la réglementation définie par la DCCS. En cas de doute, demander conseils auprès des collègues si le directeur n'est pas présent.

TOUJOURS AVOIR DANS LE SAC A DOS : La liste des enfants présent le jour même, LE DOSSIER DES ENFANTS (fiche sanitaire de chaque enfant), DE L'EAU ET LA TROUSSE DE SECOURS (complète) LORSQUE L'ON QUITTE LES LOCAUX, MEME POUR LES PETITS DEPLACEMENTS (EX.AU TERRAIN DE FOOT).

Pour les déplacements à pied, toujours un animateur devant et un derrière et cela même à faible effectif. **Lorsqu'une chaussée est bordée d'emplacements réservés aux piétons (trottoirs, accotements), les piétons sont tenus de les utiliser.** Lorsqu'il ne leur est pas possible d'utiliser les emplacements qui leur sont réservés ou en l'absence de ceux-ci, les piétons peuvent emprunter les autres parties de la route en prenant les précautions nécessaires.

Veiller à respecter la réglementation concernant les déplacements en groupe (demander en cas de doute). Avant de quitter le centre remplir une fiche de sortie dont une copie restera au centre afin de toujours connaître la liste des enfants et accompagnateur, le lieu du déplacement et les coordonnées du responsable de groupe.



ACTIVITES :

Les animateurs arriveront le matin avec l'organisation de la journée préparée. Ils devront vérifier et préparer le matériel nécessaire à l'avance afin de ne pas retarder, voir empêcher le bon déroulement de l'activité. Chacun est responsable de son groupe et de son programme.

COVID-19 :

Le personnel est responsable de la mise en place des gestes barrières et des règles d'hygiène des locaux selon les directives du protocole sanitaire relatif aux accueils collectifs de mineurs sans hébergement du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse.

Les enfants seront reçus à l'entrée de l'accueil (les parents sont invités à rester dans le sas d'entrée et à ne pas pénétrer dans les locaux). A son arrivée chaque enfant dépose ses effets personnels sur le vestiaire et va se laver les mains.

Les locaux seront désinfectés quotidiennement. Les interrupteurs ainsi que les poignées de portes avant chaque accueil. Les salles aérées 3 fois par jour (le matin avant l'arrivée des enfants, à midi durant le repas et le soir).

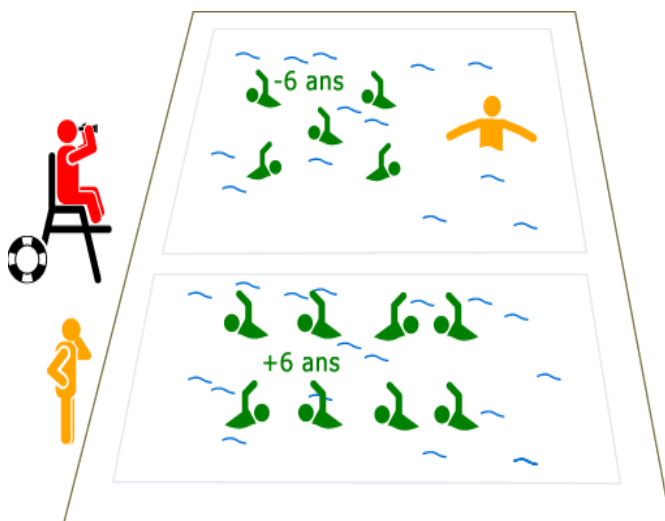
Nous comptons sur la bonne participation de tous et la solidarité au sein de l'équipe afin que tout se passe au mieux !

PISCINE :

Toujours respecter les règles d'encadrement. L'animateur doit être présent, **DANS** l'eau avec les enfants :

- 1 animateur pour 5 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 8 enfants de plus de 6 ans

L'animateur apportera une attention particulière à ce moment de baignade et veillera à la sécurité physique de l'enfant mais aussi à sa sécurité affective. La baignade est un moment particulier que chaque enfant appréhende de manière différente. Toujours rassurer et ne jamais se moquer des « peurs » de l'enfant. L'accompagner au mieux et être vigilant....



OBLIGATION GENERALE :

Le personnel est tenu à l'obligation de réserve. Dans les relations avec les parents, le personnel doit faire preuve de neutralité et il se doit de s'informer du vécu de l'enfant avant de porter tout jugement, il doit prendre connaissance des informations relatives à chaque enfant. Il doit veiller au respect mutuel des individus.

Fait à Ossès, le 18 mai 2021.